
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 21 janvier 2026 à 9 h
Salle Peter-McGill, hôtel de ville**

PRÉSENCES :

Mme Soraya Martinez Ferrada, Mairesse
M. Claude Pinard, Président du comité exécutif
Mme Christine Black, Vice-Présidente du comité exécutif
M. Aref Salem, Vice-Président du comité exécutif
M. Dimitrios Beis, Membre du comité exécutif
Mme Caroline Braun, Membre du comité exécutif
M. Alan DeSousa, Membre du comité exécutif
Mme Chantal Gagnon, Membre du comité exécutif
M. Benoit Langevin, Membre du comité exécutif
M. Luis Miranda, Membre du comité exécutif
Mme Andréanne Moreau, Membre du comité exécutif
Mme Vana Nazarian, Membre du comité exécutif
Mme Gabrielle Rousseau-Bélanger, Membre du comité exécutif
M. Alexandre Teodoresco, du comité exécutif

ABSENCE :

Mme Stephanie Valenzuela, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

M. Benoit Dagenais, Directeur général
M. Claude Carette, Directeur général adjoint - Mobilité et attractivité
Mme Brigitte Grandmaison, Directrice générale adjointe - Services de proximité
M^e Emmanuel Tani-Moore, Greffier de la Ville
Mme Cynthia Robert, Conseillère en analyse et gestion, soutien aux instances
Mme Nancy Blanchet, Conseillère associée
M. Josue Corvil, Conseiller associé
M. Youssef Hariri, Conseiller associé
M. Jean François Lalonde, Conseiller associé
M. Leslie Roberts, Conseiller associé
Mme Maude Théroux-Séguin, Conseillère associée
M. Julien Hénault-Ratelle, Leader de la Majorité

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE26 0111

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 21 janvier 2026 en retirant les points 12.001 et 20.002.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE26 0112

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 26 janvier 2026.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE26 0113

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 29 janvier 2026, 16 h.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE26 0114

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Applied Electronics Limited, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour le remplacement du système d'affichage DEL de la piscine du complexe sportif Claude-Robillard, au prix de sa soumission, soit pour une somme de 160 483,25 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 25-21159;
- 2- d'autoriser une dépense de 24 072,49 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1255978010

CE26 0115

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- de conclure une entente-cadre d'une durée de 36 mois par laquelle Novexco inc. (Hamster), plus bas soumissionnaire conforme, s'engage à fournir à la Ville, sur demande, des articles de bureau, cartouches d'encre et papier d'impression pour une somme maximale de 7 302 147,84 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 25-21153;
- 3- d'autoriser une dépense de 1 095 322,18 \$, taxes incluses, à titre de budget de variation de quantités;
- 4- de procéder à une évaluation du rendement de Novexco inc. (Hamster);
- 5- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et services corporatifs, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1255481003

CE26 0116

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- de conclure une entente-cadre d'une durée de 36 mois, par laquelle Produits Suncor Énergie, s.e.n.c., plus bas soumissionnaire conforme, s'engage à fournir à la Ville, sur demande, du carburant-diesel clair et du diesel contenant du carburant renouvelable, pour une somme maximale de 41 944 604,63 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public STM-6000037351;
- 3- d'autoriser une dépense de 6 291 690,69 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 4- de procéder à une évaluation du rendement de Produits Suncor Énergie, s.e.n.c.;
- 5- d'imputer cette dépense de consommation à même les budgets des arrondissements, des services corporatifs et des villes liées, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1259106003

CE26 0117

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 1 075 199,20 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences, pour les travaux de voirie dans l'avenue Christophe-Colomb, entre les boulevards Rosemont et Henri-Bourassa, dans les arrondissements de Rosemont–La Petite-Patrie, de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension et d'Ahuntsic-Cartierville, dans le cadre du contrat accordé à Les Entreprises Michaudville inc. (CM24 1452), majorant ainsi le montant total du contrat à 10 757 298,07 \$;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1257231049

CE26 0118

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'accorder à Construction Demathieu & Bard (CDB) inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux de réfection des murs du passage inférieur Querbes, situé dans les arrondissements de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension et d'Ahuntsic-Cartierville, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 20 067 967,56 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 503201;
- 3- d'autoriser une dépense de 3 010 195,13 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 4- d'autoriser une dépense de 1 663 239,95 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 5- de procéder à une évaluation du rendement de Construction Demathieu & Bard (CDB) inc.;
- 6- d'accorder un contrat de gré à gré à Canadian Pacific Kansas City, pour un montant maximal de 508 656,47 \$, taxes incluses (inclus dans les dépenses incidentes du contrat de travaux), pour les services professionnels de signalisation ferroviaire et d'assistance technique, conformément à son offre de service en date du 11 mai 2025;
- 7- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1257231069

CE26 0119

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de conclure des ententes-cadres, d'une durée de deux ans, avec AFI par Edgenda inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, laquelle s'engage à fournir à la Ville, sur demande, les services professionnels de conception et de production de solutions d'apprentissage en ligne, pour les sommes maximales indiquées en regard de chacun des lots, conformément aux documents de l'appel d'offres public 25-21139 :

Firmes	Lots	Montant (taxes incluses - excluant contingences, variation de quantités, incidences)
AFI par Edgenda inc.	Lot 1	454 007,53 \$
AFI par Edgenda inc.	Lot 2	454 007,53 \$
AFI par Edgenda inc.	Lot 3	151 335,84 \$
	TOTAL	1 059 350,90 \$

- 2- de procéder à une évaluation du rendement de AFI par Edgenda inc.;
- 3- d'imputer les dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs et des villes liées, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1250335001

CE26 0120

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver le projet d'addenda au contrat d'exécution d'œuvre d'art conclu avec Jonathan Villeneuve (CG16 0578), permettant de retirer les composantes électroniques qui font de l'œuvre « Lux Obscura » une œuvre numérique, pour conserver uniquement les stèles et les vitres à des fins de promotion de l'art.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1250552006

CE26 0121

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le projet d'entente de confidentialité entre VIA HFR - VIA TGF inc. et la Ville de Montréal dans le cadre du projet de train à grande vitesse (TGV) entre les villes de Québec et de Toronto.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1253455002

CE26 0122

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver le projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue à Lucie Leroux, agissant sous la raison sociale Laboratoire textile, pour une durée de 24 mois à compter du 1^{er} février 2026, le local 384 de la Cité-des-Hospitalières, situé au 251, avenue des Pins Ouest, d'une superficie de 120 pieds carrés, à des fins de recherche, de création, d'ateliers de médiation sur l'art textile et de sérigraphie, pour un loyer total de 5 349,60 \$, excluant les taxes de vente, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;
- 2- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1255941014

CE26 0123

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver le projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue à Sophie Gailliot, pour une durée de 24 mois à compter du 1^{er} février 2026, le local 389-B, situé au 251, avenue des Pins Ouest (Cité-des-Hospitalières), d'une superficie de 90 pieds carrés, à des fins de bureau de projet de recherche et de cours de marqueterie de cuir, pour un loyer total de 4 012,20 \$, excluant les taxes de vente, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;
- 2- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1255941015

CE26 0124

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver le projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue aux Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, pour une durée de 24 mois à compter du 1^{er} février 2026, le local 186, situé au 251, avenue des Pins Ouest (Cité-des-Hospitalières), d'une superficie de 205 pieds carrés, à des fins de bureaux de recherche et ateliers participatifs, pour un loyer total de 10 793,25 \$, excluant les taxes de vente, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;
- 2- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1255941016

CE26 0125

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver le projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue à Anne-Laure Bixquert, agissant sous la raison sociale Enlacés, pour une durée de 24 mois à compter du 1^{er} février 2026, le local 389-A, situé au 251, avenue des Pins Ouest (Cité-des-Hospitalières), d'une superficie de 90 pieds carrés, à des fins d'atelier et de bureau, pour un loyer total de 4 012,20 \$, excluant les taxes de vente, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;
- 2- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1255941017

CE26 0126

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver le projet d'addenda entre la Ville de Montréal et 9519-5228 Québec inc., ou toute autre personne ou entité agissant en son nom, modifiant la promesse bilatérale d'achat et de vente par laquelle la Ville de Montréal s'est engagée à acquérir de la société 9519-5228 Québec inc., sans garantie légale, pour le prix de 200 000 \$, plus les taxes applicables, aux fins d'infrastructure routière, un terrain connu et désigné comme étant une partie du lot 1 706 607 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situé à l'intersection de l'avenue Saint-Pierre et de la rue Notre-Dame dans l'arrondissement de Lachine, d'une superficie totale de 223 mètres carrés;
- 2- d'autoriser le greffier de la Ville, à signer l'addenda, pourvu qu'il soit substantiellement conforme, de l'avis du Service des affaires juridiques de la Ville, aux termes et conditions du projet d'addenda;
- 3- d'autoriser un budget de 5 000 \$, plus les taxes applicables, pour les frais liés à la préparation du plan de morcellement et à la réalisation de l'opération cadastrale conformément aux informations contenues à l'intervention du Service des finances.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1257723002

CE26 0127

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver le projet de prêt d'immeuble de courte durée par lequel la Ville prête à Projets Autochtones du Québec, à titre gratuit, le bâtiment situé au 12050, boulevard Gouin Est, connu comme étant l'ancien monastère des Recluses Missionnaires, d'une superficie totale de 38 005,80 pieds carrés, à des fins d'une halte-chaleur pour une clientèle en situation d'itinérance jusqu'au 30 avril 2026, le tout selon les termes et conditions prévus à la convention de prêt d'immeuble;

- 2- d'approuver un virement budgétaire en provenance du Service de l'habitation vers le Service de la gestion et de la planification des immeubles, pour la durée de la location, d'un montant de 97 000 \$, net de taxes.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1265323001

CE26 0128

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire, Bétons Préfabriqués du Lac inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour les services de fabrication et de livraison de blocs de lestage en béton préfabriqué pour le Quartier des spectacles, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 249 660,12 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 25-21145;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1258781007

CE26 0129

Attendu que le Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) vise à accroître la part modale des déplacements actifs en milieu urbain et à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) associées aux déplacements des personnes;

Attendu que le Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (VELOCE III) permet la mise aux normes et la réalisation d'interventions majeures sur les infrastructures de transport actif existantes;

Attendu que les membres du comité exécutif ont pris connaissance des modalités d'application des deux programmes;

Attendu que la Ville de Montréal doit respecter les lois et règlements en vigueur, et obtenir les autorisations requises avant l'exécution des projets;

Attendu que la Ville de Montréal doit autoriser le dépôt des demandes d'aide financière, confirmer sa contribution financière aux projets et autoriser un (e) de ses représentants à signer cette demande;

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser la présentation de demandes d'aide financière pour les trois projets suivants : Construction d'une piste cyclable sur les rues Ernest-Anctil, des Pyrénées et des Équinoxes dans le secteur Bois-Francis, Construction du corridor de mobilité durable - boul. Henri-Bourassa et Construction d'une piste cyclable sur la rue Guy, entre les rues Sainte-Catherine et William;
- 2 - de confirmer avoir lu et compris les modalités d'application des deux programmes;
- 3 - de confirmer son engagement à faire réaliser les projets admissibles selon les modalités en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée;

- 4 - de certifier que Louis-Henri Bourque, directeur de la Direction de la planification et de la mise en valeur du territoire, est dûment autorisé à signer tout document ou entente incluant la convention d'aide financière, si applicable, à cet effet avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1254368008

CE26 0130

Il est

RÉSOLU :

d'accorder le statut de reconnaissance aux organismes suivants pour l'année 2026, dans le cadre de la Politique de reconnaissance en sport régional :

Sports	Nom de l'organisme
Patinage artistique	Patinage Bourassa
Escalade sportive	Accès escalade Montréal

Adopté à l'unanimité.

30.002 1259622014

CE26 0131

Vu la résolution CA25 10 290 du conseil d'arrondissement de Montréal-Nord en date du 1^{er} décembre 2025;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver la nomination de Jean-Marc Poirier, conseiller d'arrondissement et Youssef Hariri, conseiller de ville du district Marie-Clarac, à titre de représentants de l'arrondissement de Montréal-Nord, au sein du conseil d'administration du Pôle (CDEC Montréal-Nord).

Adopté à l'unanimité.

30.003 1259595025

CE26 0132

Vu la résolution CA25 30 12 0363 du conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles en date du 2 décembre 2025;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver la nomination de Denis Pelletier, maire de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, à titre de représentant de l'arrondissement, au sein du conseil d'administration de PME MTL Est-de-l'île.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1254860016

CE26 0133

Vu la résolution CA25 19 0366 du conseil d'arrondissement de Lachine en date du 18 décembre 2025;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver la nomination de Julie-Pascale Provost, mairesse de l'arrondissement de Lachine, à titre de représentante de l'arrondissement, au sein du conseil d'administration de PME MTL Ouest-de-l'Île.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1257131012

CE26 0134

Vu la résolution CA25 09 0313 du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville en date du 26 novembre 2025;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver la nomination de Maude Théroux-Séguin, mairesse de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, à titre de représentante de l'arrondissement au comité exécutif et au conseil d'administration de PME MTL Centre-Ouest.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1251388013

CE26 0135

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de nommer Andréanne Moreau, membre du comité exécutif, responsable de la culture, du patrimoine, du design et de la langue française, à titre de membre du conseil d'administration de l'organisme Les Arts et la Ville pour un mandat renouvelable de deux ans, en remplacement d'Ericka Alneus;

2 - de remercier Ericka Alneus pour sa contribution au sein du conseil d'administration de l'organisme Les Arts et la Ville.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1250030006

CE26 0136

Vu la résolution CA25 22 0343 du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest en date du 8 décembre 2025;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver la nomination de Nicolas Jolicoeur, conseiller d'arrondissement, district de Saint-Paul-Émard-Saint-Henri-Ouest, à titre de représentant de l'arrondissement du Sud-Ouest, au sein du conseil d'administration de PME MTL Grand Sud-Ouest.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1258062012

CE26 0137

Vu la résolution CA26 20 0004 du conseil d'arrondissement de LaSalle en date du 8 janvier 2026;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver la nomination de Bisma Ansari, conseillère d'arrondissement, à titre de représentante de l'arrondissement de LaSalle, au sein du conseil d'administration de PME MTL Grand Sud-Ouest.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1252484042

CE26 0138

Vu la résolution CA25 27 0282 du conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve en date du 17 décembre 2025;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver la nomination de Julien Hénault-Ratelle, conseiller de ville, district de Tétéreaultville, dans l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, à titre d'administrateur du conseil d'administration de PME MTL Centre-Est.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1250197002

CE26 0139

Vu la résolution CA25 170276 du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce en date du 8 décembre 2025;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver la nomination de Milany Thiagarajah, conseillère de ville, district de Darlington, à titre de représentante de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, au sein du conseil d'administration de PME MTL Centre-Ville.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1259223022

CE26 0140

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de nommer Éric Duguay à titre de membre du conseil d'administration du Conseil des arts de Montréal pour un mandat de trois ans, en remplacement d'Agathe Alie;
- 2 - de renouveler les mandats de Josée Duplessis, Maxime Codère et Stanley Péan à titre de membres du conseil d'administration du Conseil des arts de Montréal pour un deuxième mandat de trois ans;
- 3 - de remercier Agathe Alie pour sa contribution au Conseil des arts de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.012 1250030007

CE26 0141

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de reconduire le plan municipal d'emplois pour les jeunes des centres jeunesse sous la protection de la jeunesse, avec l'adoption par le conseil municipal du projet de déclaration proposé joint au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.013 1258489001

CE26 0142

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser le règlement hors Cour partiel du dossier judiciaire institué par 9150-2732 Québec inc. (GROUPE TMD) et Déneigement Proquip inc. contre la Ville de Montréal et un employé, pour un montant global de 367 000 \$, incluant capital, frais et intérêts;
- 2 - d'émettre un virement au montant de 367 000 \$ libellé à l'ordre de : 9150-2732 QUÉBEC INC. (GROUPE TMD);
- 3 - d'autoriser la cheffe de division, Division Litige contractuel, de la Direction des affaires civiles du Services des affaires juridiques à signer tout document pour donner effet au règlement;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.014 1269774002

CE26 0143

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'appuyer la démarche du CF Montréal pour manifester l'intérêt de Montréal pour l'accueil ou le partenariat autour d'un futur Centre national d'entraînement dédié au soccer de haut niveau;
- 2- d'autoriser la mairesse de Montréal à signer une lettre d'appui pour le soutien à cette initiative.

Adopté à l'unanimité.

30.015 1269622002

CE26 0144

Il est

RÉSOLU :

de nommer Amélie Cliche, conseillère d'arrondissement d'Outremont, Gerlando Guarraggi, conseiller d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles et Sonny Moroz, conseiller de ville de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, à titre de membres du conseil d'administration de la Fédération canadienne des municipalités pour la durée restante du mandat 2025-2026.

Adopté à l'unanimité.

30.016 1267856001

CE26 0145

Considérant que, historiquement, le conseil d'arrondissement d'Anjou transmettait une proposition de nomination aux instances concernées pour constituer le conseil d'administration d'Anjou 80;

Considérant que certains mandats arrivent à échéance en janvier 2026 et que, pour assurer l'efficacité du conseil d'administration d'Anjou 80, il est nécessaire de procéder rapidement à la nomination de nouveaux membres;

Considérant que les membres du conseil d'administration d'Anjou 80 agissent tous à titre bénévole;

Considérant que, depuis deux ans, le conseil d'administration d'Anjou 80 ne dispose plus du quorum requis en raison des départs et de la lenteur administrative dans le processus de nomination;

Considérant que le membre assumant les fonctions de secrétaire-trésorier est frappé d'incapacité, ce qui nuit à l'accomplissement des obligations fiscales et à la reddition de compte gouvernementale de l'organisme.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de nommer les membres suivants au conseil d'administration d'Anjou 80, aux fonctions indiquées :

Membre	Fonction	Fin du mandat
Andrée Hénault	Présidente	2028-12-31
Francine Beauchamp	Secrétaire-trésorier	2028-12-31
Richard Leblanc	Membre	2027-12-31
Jennifer Poirier	Représentante de l'arrondissement	2027-12-31
Lucie Huard	Représentante de l'arrondissement	2027-12-31
Michel Haddad	Membre	2028-12-31
Gabriela Melendez	Membre	2028-12-31
Edna Lénéus	Membre	2027-12-31
Pierre Olivier Cyr	Membre	2027-12-31
Josée Marquis	Membre	2027-12-31

Adopté à l'unanimité.

30.017 1267203001

CE26 0146

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'édicter, en vertu du Règlement sur les services de collecte (16-049), l'ordonnance numéro 4-1, jointe au présent dossier décisionnel, modifiant l'ordonnance relative à la collecte des matières résiduelles pour le territoire de l'Île-Bizard–Sainte-Geneviève afin de modifier le jour, l'horaire et les secteurs de collecte des matières recyclables;
- 2- d'édicter, en vertu du Règlement sur les services de collecte (16-049), l'ordonnance numéro 12, jointe au présent dossier décisionnel, relative à la collecte des matières résiduelles pour le territoire de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal afin de modifier le jour et les secteurs de collecte des matières résiduelles.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1259406001

CE26 0147

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser l'organisme Salon Daomé, enregistré au numéro 1164208085, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 6 h, le 24 janvier 2026 dans le cadre de l'événement culturel qu'il organise;
- 2- d'autoriser l'organisme Espace ESC Itée, enregistré au numéro 1178990068, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 6 h, les 25 et 31 janvier 2026 et, jusqu'à 7 h, les 24 janvier et 1^{er} février 2026 dans le cadre des événements culturels qu'il organise;
- 3- d'autoriser l'organisme Buvette Vino Disco inc., enregistré au numéro 1178589942, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 8 h, le 25 janvier 2026 dans le cadre de l'événement culturel qu'il organise;
- 4- d'autoriser l'organisme Le Newspeak, enregistré au numéro 1170605282, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 5 h, le 1^{er} février 2026 dans le cadre de l'événement culturel qu'il organise;
- 5- d'autoriser l'organisme Son hors, enregistré au numéro 1175306258, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 7 h, le 8 février 2026 dans le cadre de l'événement qu'il organise à la Fonderie Darling.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1268994001

CE26 0148

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'adopter le document d'accompagnement nommé « Tableau indicatif des modifications (OGAT Habitation) » du Règlement (RCG 14-029-8) modifiant le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (RCG 14-029), en vertu de l'article 53.11.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, C. A-19.1).

Adopté à l'unanimité.

40.003 1253422004

CE26 0149

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver la conformité aux objectifs du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal du projet d'Hydro-Québec visant la construction d'une nouvelle ligne souterraine de 315 kilovolts entre les postes des Irlandais et Guy, sur le territoire de la Ville de Montréal dans les arrondissements du Sud-Ouest et de Ville-Marie;
- 2- d'autoriser le greffier à transmettre l'avis à cet effet à Hydro-Québec, en vertu de l'article 152 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1).

Adopté à l'unanimité.

40.004 1250136014

CE26 0150

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal le rapport de la consultation publique tenue par l'Office de consultation publique de Montréal portant sur le projet de règlement visant à encadrer la requalification de l'entrepôt Van Horne.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1257010009

Levée de la séance à 10 h 04

70.001

Les résolutions CE26 0111 à CE26 0150 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Claude Pinard
Président du comité exécutif

Emmanuel Tani-Moore
Greffier de la Ville